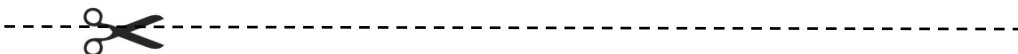


Pour participer au financement direct des travaux entrepris dans notre paroisse, il vous est possible de donner directement à la paroisse Saint Joseph des Thermes.

Pour ce faire, nous vous invitons à utiliser le bon ci-dessous.

**Un très grand MERCI à tous !**



## ***DON PAROISSE 2019***

Nom / Prénom : .....

Adresse : .....

N° de téléphone : .....

Mon offrande pour la paroisse est de ..... Euros en : espèces / chèque

Si vous êtes imposable, vous pouvez déduire de vos impôts 66% du montant de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

<input type="checkbox"/> Sans reçu fiscal Chèque à l'ordre de : Paroisse Saint Joseph des Thermes  2 rue du Censeur 03300 CUSSET	<input type="checkbox"/> Avec un reçu fiscal Chèque à l'ordre de "Association Diocésaine de Moulins" + Nom de la paroisse <b>Saint Joseph des Thermes</b> au dos du chèque.	<input type="checkbox"/> J'accepte que l'Association Diocésaine de Moulins mémorise et utilise mes données personnelles collectées dans ce formulaire dans le cadre de ses collectes de dons - <b><i>acceptation indispensable pour le traitement des reçus fiscaux.</i></b>
<p><i>Dans le cadre de la réglementation fiscale, vos dons seront pris en compte pour l'année 2019 dans la mesure où ils nous auront été adressés <u>avant le 31 décembre 2019</u>, le cachet de la Poste faisant foi.</i></p>		

**Date et signature obligatoires**

Conformément à la loi "informatique et liberté" et dans le cadre du RGPD, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, vous pouvez vous adresser à l'Association Diocésaine de Moulins, 20 rue Colombeau 03000 MOULINS. L'Association Diocésaine de Moulins s'engage à ne pas céder, à des fins commerciales, les informations vous concernant.